

## ORGANISATION

Madame JEANNE sera la responsable du lavoir  
Elle ouvrira et fermera chaque jour à Clef  
et encaissera la participation de chacune.

Elle piera la JIRAMA et ensuite pour son salaire  
elle se gardera 30 000 ariarys et avec le reste sera pour  
l'entretien.

Le 07-11-2012 au lavoir d'AMPORORA

Monsieur le Président RAFARALAHY

Joseph Antoine



ANTANIFOT

IV GOLF

Je soussigné Monsieur RALAIKOA Christophe  
certifie avoir effectué les travaux de renforcement  
sur les grilles de protection du lavoir à AMPORORA.

J'ai reçu de la S.E.F. la somme de  
75 000 ariarys pour le matériel de soudure et la main d'œuvre

Chrs

Aujourd'hui 07 Novembre 2012, Monsieur RAYMOND  
confirme l'exécution des travaux du lavoir



## CERTIFICATION

REOBLIKAN' I MADAGASIKARA

Andriamanitra - Andriantsoa - Andriantany

Le Chef Fokontany de Talatamaty certifie que la partie occupée du "LAVOIR PUBLIC" située à Antanifotany sur Golf devant le lot 85 Anti-60/3609 est placée dans une réserve Publique, Pas de Problème ni de litige.

Vous pouvez réhabiliter tout ce qui concerne le LAVOIR. On vous remercie infiniment de votre volonté, et de votre gentillesse.

En foi de quoi le présent Certificat lui est délivré ce que de droit.

Talatamaty le. 26 OCT. 2012



L'Adjoint Chef Fokontany  
Talatamaty

  
RAVAONIRINA Henriette